



**PRODUITS DES ACTIVITÉS HORS JOUEURS (47,5 M€)  
EN FORTE PROGRESSION : +9,6 M€, SOIT +25%  
GRÂCE À L'EXPLOITATION DU PARC OL**

**TRADING DE JOUEURS : 1,5 M€ (26,2 M€ EN N-1) EN LIEN AVEC LA  
STRATÉGIE SPORTIVE DU GROUPE**

Lyon, le 14 novembre 2016

Au 30 septembre 2016, les produits des activités hors joueurs sont en forte progression et s'élèvent à 47,5 M€ contre 37,9 M€ au 30 septembre 2015 (+9,6 M€, +25%), bénéficiant de l'activité liée à l'exploitation du Parc OL (Gerland lors du 1<sup>er</sup> trimestre de N-1).

Les produits des cessions des contrats joueurs s'établissent à 1,5 M€ (26,2 M€ au 30 septembre 2015), le Conseil d'Administration ayant décliné durant l'été 2016 des offres de transferts de certains des joueurs en lien avec la participation du club à la phase de groupe de Champions League 2016/2017.

Le total des produits des activités s'élève ainsi à 49,0 M€ au 30 septembre 2016 (64,1 M€ au 30 septembre 2015).

**Tableau d'évolution des produits des activités (1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre)**

En M€ (du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre)	30/09/2016*	30/09/2015	Var. M€	Var. %
Billetterie	<b>5,7</b>	<b>3,2</b>	<b>+2,5</b>	<b>+78%</b>
<i>dont Championnat</i>	4,0	2,0	+2,0	
<i>dont Europe</i>	1,4	1,0	+0,4	
<i>dont autres matchs</i>	0,3	0,2	+0,1	
Partenariats - Publicité	<b>6,5</b>	<b>4,9</b>	<b>+1,6</b>	<b>+33%</b>
Droits TV et marketing	<b>29,5</b>	<b>26,3</b>	<b>+3,2</b>	<b>+12%</b>
<i>dont LFP-FFF</i>	9,7	8,4	+1,3	
<i>dont UEFA</i>	19,8	17,9	+1,9	
Events	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>	<b>+2,3</b>	<b>NA</b>
Produits de la marque	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>+0,0</b>	<b>+0,0%</b>
<i>dont produits dérivés</i>	2,0	1,8	+0,2	
<i>dont produits images, voyages et divers</i>	1,5	1,7	-0,2	
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>47,5</b>	<b>37,9</b>	<b>+9,6</b>	<b>+25%</b>
Produits de cessions des contrats joueurs	<b>1,5</b>	<b>26,2</b>	<b>-24,7</b>	<b>-94%</b>
<b>Total des produits des activités</b>	<b>49,0</b>	<b>64,1</b>	<b>-15,1</b>	<b>-24%</b>

\*chiffres estimés et non audités.



### **Recettes de billetterie en forte hausse : +78%, +2,5 M€**

(N : 5,7 M€, N-1 : 3,2 M€)

Les recettes de billetterie bénéficient de l'activité liée à l'exploitation du Parc OL (Gerland en N-1).

Les recettes liées au Championnat s'élèvent à 4,0 M€ au 30 septembre 2016, contre 2,0 M€ au 30 septembre 2015, en progression de +2,0 M€, malgré un match de moins. L'affluence moyenne par match est de 38 113 spectateurs sur la période, contre 29 345 au 30 septembre 2015, soit une augmentation de +30%. Le revenu moyen de billetterie par spectateur en Championnat a doublé et s'est établi à 34 € sur le trimestre (17 € l'an dernier à Gerland).

Les recettes de billetterie Europe, avec un nombre de matchs équivalent en Champions League, bénéficient également de l'effet Parc OL et représentent 1,4 M€ au 30 septembre 2016, contre 1,0 M€ au 30 septembre 2015.

### **Produits de partenariats et publicité en progression : +33%, +1,6 M€**

(N : 6,5 M€, N-1 : 4,9 M€)

Les produits de partenariats et publicité s'établissent à 6,5 M€ contre 4,9 M€ au 30 septembre 2015, en progression de +1,6 M€ (+33%) en relation notamment avec l'évolution des partenariats marketing et des hospitalités, l'apport de l'activité « Loges 365 » et l'application des nouvelles modalités contractuelles avec la régie commerciale Lagardère Sports depuis l'entrée au Parc OL (les produits de partenariats sont désormais enregistrés en brut, les frais et commissions étant comptabilisés en charges externes. Ils étaient comptabilisés nets de frais et commissions en application du précédent contrat).

### **Droits TV et marketing en hausse : +12%, +3,2 M€**

(N : 29,5 M€, N-1 : 26,3 M€)

Au niveau domestique (LFP, FFF), les droits TV s'établissent à 9,7 M€ contre 8,4 M€ au 30 septembre 2015 en lien principalement avec l'augmentation globale des droits TV distribuables sur la nouvelle période 2016/17-2019/20 vs la période précédente (2012/13-2015/16). En effet, les revenus bruts distribuables aux clubs de Ligue 1 et Ligue 2 pour la saison 2016/2017 s'élèvent à 801 M€ (649 M€ pour la saison 2015/2016). Au 30 septembre 2016, le club occupe la 9<sup>ème</sup> place du Championnat de Ligue 1 (8<sup>ème</sup> place au 30 septembre 2015).

Au niveau international (UEFA), le club dispute la phase de groupe de Champions League cette saison, comme la saison précédente. Les droits TV UEFA atteignent 19,8 M€ au 30 septembre 2016 (17,9 M€ au 30 septembre 2015), soit une progression de 1,9 M€ liée notamment à des reliquats de revenus relatifs à la Champions League 2015/2016, perçus sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice en cours.



## **Events : 2,3 M€, nouvelle ligne de produits**

(N : 2,3 M€, N-1 : 0 M€)

Plusieurs événements phares se sont tenus au sein du Parc OL sur la période avec notamment la demi-finale de l'Euro 2016 de football (6 matchs en tout joués au Grand Stade entre juin et juillet) et le concert de Rihanna le 19 juillet. Les nouvelles activités complémentaires, développées depuis la mise en service du Parc OL (accueil de conventions, séminaires BtoB et événements Corporate, visites du stade, etc ...), poursuivent leur progression.

## **Produits de la marque stables par rapport à N-1**

(N : 3,5 M€, N-1 : 3,5 M€)

Les revenus de merchandising progressent de 11% et s'établissent à 2,0 M€ contre 1,8 M€ au 30 septembre 2015. Les autres produits de la marque (images, voyages et divers) s'élèvent à 1,5 M€ (1,7 M€ au 30 septembre 2015).

## **Produits des cessions des contrats joueurs**

(N : 1,5 M€, N-1 : 26,2 M€)

Les produits des cessions des contrats joueurs s'établissent à 1,5 M€, correspondant à la cession du contrat de Lindsay Rose au FC Lorient. Compte tenu de la participation du club à la phase de groupe de Champions League, le Conseil d'Administration a souhaité sécuriser l'effectif professionnel du club, bien qu'ayant reçu des offres importantes de transferts durant l'été. Au 30 septembre de l'exercice précédent, les produits des cessions des contrats de joueurs s'élevaient à 26,5 M€ (dont notamment la cession de Njie (12,8 M€), Yattara (1,9 M€), Zeffanne (1 M€), Benzia (1 M€) et un intéressement perçu sur le transfert de Martial pour un montant de 8,7 M€).

Au 30 septembre 2016, l'équipe professionnelle masculine est composée de 35 joueurs dont 30 internationaux et 21 joueurs formés à l'Academy.

## **Evénements récents et perspectives**

La « Groupama OL Academy », nouveau centre de formation mixte bénéficiant du naming Groupama comme le nouveau centre d'entraînement professionnel et situé sur la commune de Meyzieu à proximité du Parc Olympique Lyonnais a été inauguré officiellement le 27 octobre 2016.

La commercialisation des abonnements et hospitalités pour la saison 2016/2017 se déroule avec succès. Le développement des activités hors matchs OL est également en ligne avec les objectifs du Groupe avec notamment un match de la ligue Magnus de hockey sur glace en décembre 2016, la finale de la coupe de la Ligue le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le concert de Coldplay le 8 juin 2017 ; d'autres événements pourraient encore se concrétiser au cours de l'exercice.



Par ailleurs, OL Groupe informe avoir procédé le 9 novembre 2016, à la cession de ses biens et droits immobiliers de Tola Vologe situés à Gerland, à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de football pour un montant total de 8,5 M€.

Sur l'exercice 2016/2017, OL Groupe bénéficiera d'une augmentation sensible des revenus de billetterie en lien avec l'exploitation du Parc OL sur une année pleine. Les nouveaux revenus récurrents, notamment événementiels et séminaires BtoB, devraient également contribuer au développement des produits des activités. A date, la cession des droits à bâtir sur le site du Parc OL devrait intervenir en grande partie au cours de l'exercice 2016/2017 et permettre le lancement de la construction des infrastructures connexes (notamment hôtels, centre de loisirs, immeubles de bureaux).

Enfin, le Groupe rappelle la signature, le 12 août dernier, d'un protocole d'accord entre OL Groupe et IDG Capital Partners. En application de ce protocole d'accord, les parties ont convenu qu'une filiale actuellement détenue à 100% par IDG China Capital Fund III L.P. entrera au capital d'OL Groupe à hauteur de 20% (sur une base entièrement diluée) pour un montant total de 100 M€. Il est prévu que cet investissement de 100 M€ soit réalisé sous la forme d'une souscription réservée d'actions nouvelles (représentant 20% du nombre total d'actions après émission des nouvelles actions) et de nouvelles OSRANE assimilées aux OSRANE existantes (représentant 20% du nombre total des OSRANE après émission des nouvelles OSRANE). Il est prévu que la prise de participation se fasse sur la base d'une valorisation d'OL Groupe (OSRANE comprises) de 400 M€ avant investissement et 500 M€ post-investissement et en deux phases : 30 M€ au plus tard le 31 décembre 2016 et 70 M€ au plus tard le 28 février 2017. Une *break-up fee* de 15 M€ peut être due dans certaines circonstances si la tranche initiale de 30 M€ n'est pas réglée au plus tard le 31 décembre 2016. En outre, si le prix de souscription de 70 M€ de la seconde tranche (qui peut être divisée en quatre sous-tranches) n'est pas réglé au plus tard le 28 février 2017, le montant versé après cette date portera intérêt à un taux annuel de 15% à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

En application de ce protocole d'accord, les parties ont également convenu de former une *Joint-Venture* commerciale, qui devrait en principe être dénommée Beijing OL FC Ltd., ayant pour objectif de développer les activités d'OL Groupe, de promouvoir la notoriété de l'Olympique Lyonnais et de valoriser sa marque et son savoir-faire (notamment dans le domaine de la formation des joueurs) en République Populaire de Chine, à Taïwan, à Hong Kong et à Macao. Beijing OL FC Ltd. sera détenue à 55% par Beijing Xing Zhi Science & Technology Co., Ltd. (société liée à IDG Capital Partners) et à 45% par OL Groupe. Son Conseil d'Administration comprendra 2 représentants de Beijing Xing Zhi et un représentant d'OL Groupe.

La documentation juridique liée à ce projet a été approuvée par le Conseil d'Administration d'OL Groupe le 7 novembre 2016 et signée par les parties en date du 10 novembre 2016.

Il est prévu que ce projet soit soumis au vote des actionnaires d'OL Groupe lors de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2016. L'admission à la cote des titres nouvellement émis fera l'objet d'un prospectus d'admission soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.



**OL GROUPE**

## Résultats sportifs à date

- Équipe masculine :
  - Championnat de France : 7<sup>ème</sup> place
  - UEFA Champions League : phase de groupe, 3<sup>ème</sup> du groupe H
- Équipe féminine :
  - Championnat de France : 1<sup>ère</sup> place
  - UEFA Champions League : qualification pour les 1/8 de finale contre Zurich (victoire lors du match aller le 9 novembre, match retour le 16 novembre 2016)

### OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00  
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:  
dirfin@olympiquelyonnais.com  
www.olweb.fr

### Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-  
Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services  
– CAC Travel & Leisure  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 5755 Services de loisirs

